Comité JUDO JUJITSU de Côte d'or
Siège social: 3 rue des Molidors 21000 Dijon
Président : 06 71 22 42 70 president_comite21@ffjudo.com
Cadre technique : 06 83 58 40 43 julien.maugard@ffjudo.com
Site internet : https://comitejudo21.ffjudo.com/

Critérium départemental poussins

Dimanche 6 décembre 2026 au gymnase Jean MARION, 1 rue Marius Chanteur 21000 Dijon

Pesée : De 8h30 à 9h15
Début des combats à 9h45
Fin prévisionnelle à 12h

Les objectifs :

- Intéresser et fidéliser cette catégorie d'âge par un système évolutif.
- Participer à la formation technique
- Permettre de pouvoir s'exprimer en technique et/ou en efficacité
- Faire participer pleinement tout le monde sans élimination précoce de certains

Participants :

- Le critérium départemental est ouvert aux poussins nés en 2017 et 2018
- Passeport jeune obligatoire ou carte d'identité.
- Grade minimum : Ceinture blanche et jaune
- Licence FFJDA en cours

Formule :

- Les judokas seront inscrits obligatoirement sur l'extranet fédéral avec le principe des catégories de poids.
- Les jeunes seront placés en poule de 3 ou 4 combattants, en fonction du nombre d'engagé nous nous laissons la possibilité de poursuivre avec des tableaux en sortant les 2 premiers de poules.

Temps de combat :

- 2 minutes

Arbitrage :

- Nous utiliserons le règlement national, pour cette occasion l'école d'arbitrage (à partir de minime) officiera sur le critérium.
- Nous nous servirons également de cette manifestation pour la formation et la mise en situation de nos commissaires sportifs.

Logistique :

- Sur 6 surfaces de 6x6

Récompenses : Tous les participants seront récompensés (récompenses en fonction du résultat)